

**DURÉE**

1 jour / 7 heures – adaptable selon niveau salarié

RYTHME

Dates définies avec le client

PARTICIPANTS

6 personnes maximum / 4 personnes si plusieurs catégories

TARIF

900 € (50 et 14) Autres départements : nous contacter

Identification de l'action

Formation : Autorisation de conduite chariots élévateurs (R489)
Référence : PROG-FPR489 - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06
Organisme : 3SAFE Morgan DETOISIEN
NDA : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État
SIRET : 438 408 676 00056
Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14
Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317 Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques

Objectif général : Acquérir les connaissances théoriques et savoir-faire pratiques nécessaires à la conduite en sécurité des chariots élévateurs, en vue de l'autorisation de conduite par l'employeur. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier la réglementation et les règles de sécurité applicables.
- Réaliser les vérifications, prises et fins de poste.
- Circuler, gerber, stocker/déstocker, charger/décharger en sécurité selon le site.
- Réussir les évaluations théorique et pratique.

Public visé, prérequis et admission

Public visé : Personnels devant manipuler un chariot de manutention.
Prérequis : Avoir 18 ans révolus; être médicalement apte à la conduite; être muni des équipements de protection individuelle (EPI).
Fournir un engin conforme et à jour de sa VGP.

Durée, rythme et modalités de déroulement

Durée : 1 jour / 7 heures – adaptable selon niveau salarié
Rythme / période : Dates définies avec le client.
Participants : 6 personnes maximum / 4 personnes si plusieurs catégories
Format : 100 % présentiel : 7 h.
Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement.
Location de salle possible (nous contacter).
Délais d'accès : Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

Contenu et progression pédagogique**Séquence 1 - Cadre réglementaire et technique**

- Aspects réglementaires et recommandation R489.
- Technologie des chariots automoteurs à conducteur porté.
- Règles de conduite et d'utilisation en sécurité.
- Instructions de sécurité du site : plan de prévention, règles de conduite, consignes.
- Étude des lieux et analyse des situations de travail.

Séquence 2 - Mise en situation pratique et évaluation

- Vérifications, opérations de maintenance, prise et fin de poste.
- Adéquation du chariot, plaque de charge et stabilité frontale.
- Circulation, plan incliné, prise / dépose d'une charge au sol ou en palettier.
- Gerbage, stockage/déstockage, chargement et déchargement sur quai selon le site.
- Tests théorique et pratique tenant compte de la recommandation R489.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 900 € (départements 50 et 14). Autres départements : nous contacter. Finançable OPCO.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs qualité, taux de satisfaction, taux d'atteinte des objectifs, résultats ou références disponibles sur demande.

Documents associés : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations. Taux satisfaction stagiaires 2025 : 97 % Avis stagiaires 2025 « recommanderiez-vous cette formation » : 100 %

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur / testeur CACES, ayant ses CACES à jour (R484, R485, R486, R489, R492F), chargé de l'animation pédagogique, du suivi des acquis et de l'adaptation des méthodes aux besoins du groupe. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.